



Recommandations aux auteurs

- [Accueil](#)
- [Equipe](#)
- [Actualité](#)
- [Année en cours](#)
- [Sommaires](#)
- [L'I.G. sur Persée](#)
- [B.I.G](#)
- [Consignes](#)
- [Liens](#)
- [Adhésion](#)
- [Contacts](#)
- [Archives](#)

L'Information Grammaticale
mise à jour le 10-10-2011

1. Généralités

Les textes (articles, présentations de thèses ou comptes rendus) et leur **résumé** (500 à 1000 signes en français et en anglais ou allemand ou espagnol) doivent être adressés à la revue par voie électronique, **! ATTENTION!** sous la forme d'un fichier .doc et du fichier .pdf correspondant à l'adresse correspondant à l'article que vous envoyez :

articles_agregation@informationgrammaticale.com
articles_hors_programme@informationgrammaticale.com
comptes_rendus@informationgrammaticale.com
presentations_de_these@informationgrammaticale.com

Le fichier pdf et le fichier doc doivent être strictement identiques (forme et contenu). **Les articles - et seulement les articles - doivent être anonymes** pour être soumis au comité de lecture. Après examen en double aveugle de l'article, une réponse motivée d'acceptation ou de non-acceptation est envoyée aux auteurs.

- Fichier: document Word (pour PC ou Mac).
- Police: Times, ou Times New Roman.
- Interligne: simple.
- Colonnes: texte sur une colonne.
- Marges gauche/droite: 3 cm.
- Marges haut/bas: 3 cm.
- Pagination: les textes doivent être paginés (en bas de page, numéro de page centré).
- Paragraphes: espacement entre 6 et 10 points (avant/après), pas de saut de ligne, pas d'alinéa.
- Ponctuation: pas d'espace avant la virgule, le point, et les points de suspension; une espace avant et après les autres signes (deux points, point d'interrogation, point virgule, point d'exclamation) ; une espace entre les guillemets et le segment qu'ils encadrent; pas d'espace entre les parenthèses ou les crochets et le segment qu'ils encadrent. Les coupures dans les citations sont indiquées entre crochets: [...].
Concurrence guillemets/italique: guillemets pour la citation courte; italique pour les emplois en mention (autonymes), ou pour la mise en valeur d'un élément. Pas de points abrégatifs dans CNRS, UMR, IUFM, PUF, etc.

2. Articles, présentations de thèses

- Taille de la police: 14 pour le titre général; 12 pour le texte principal et les sections de l'article; 10 pour les notes, l'appel

- de note (en exposant), les citations longues et les exemples de travail (avec retrait).
- Titre général: centré, majuscules en caractères gras.
 - Sections de l'article: trois niveaux. Titres alignés à gauche. Hiérarchie numérique
 - 1. GRAS, ROMAIN, GRANDES CAPITALES ACCENTUÉES (NIVEAU SUPÉRIEUR)
 - 1.1. Gras, minuscules (niveau médian)
 - 1.1.1. Gras italique en minuscules {niveau inférieur)
 - Notes. bas de page, numérotation continue de 1 à n.
 - Citations longues (plus de deux lignes): retrait 1 cm; pas de guillemets.
 - Exemples, énoncés: retrait 1 cm, éventuellement numérotation entre parenthèses.
 - Signature de l'article: en gras, alignés à droite, prénom en minuscules, nom en grandes capitales, rattachement institutionnel à la ligne suivante.
 - Renvois bibliographiques dans le texte ou dans les notes de bas de page: entre parenthèses le patronyme du ou des auteurs, virgule, année de publication et, éventuellement deux points et numéro de page (Bosredon, 1997: 27), (Morel *et al.*, 1992 : 78-79). Ou bien, si le patronyme est syntaxiquement engagé. entre parenthèses année de publication, et éventuellement deux points et numéro de page, comme ce serait le cas pour Bosredon (1997: 27), ou pour Morel *et al.* (1992: 78-79). En note, les références s'accompagnent le cas échéant de la mention Voir: ex. Voir Tamba-Mecz (1988). Références paginales approximatives: ex. Neveu (2000b: 7 *sq.*), ou bien Boucheron (2000: 179 *et passim*). Références successives au même texte ou à la même section d'un texte: *ibid.*
 - Références bibliographiques: le principe des Références bibliographiques permet de borner la liste des travaux à ceux qui ont été exploités dans l'article :
 - TAMBA-MECZ I. (1988), *La Sémantique*, Paris, PUF, coll. "Que sais-je ?", n° 655.
 - BOSREDON b. (1997), *Les titres de tableaux- Une pragmatique de l'identification*, Paris, PUF, coll., "Linguistique nouvelle ".
 - BOUCHERON S. (2000), "Parenthèses et tiret double: une autre façon d'habiter les mots", in J. Dürrenmatt (éd.), "La ponctuation", *La Licorne*, 52, p. 179-187.
 - NEVEU F., éd. (2000a), "Nouvelles recherches sur l'apposition", *Langue française*, n° 125, Paris, Larousse.
 - NEVEU F. (2000b), *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Nathan, coll. "128".
 - MOREL M.-A., PETIOT G., ELUERD A., 1992, *La stylistique aux concours*, Paris, Champion, coll. "Unichamp".

- o **Volume de l'article:** lorsqu'un volume est prescrit, il doit toujours s'entendre **espaces comprises**. Les volumes donnés sont des volumes MAXI.
Volume recommandé :
 - pour les articles d'agrégation **24 000 signes maximum** espaces comprises, ainsi que les notes et les références bibliographiques.
 - pour les articles hors concours **45 000 signes maximum** ou moins (dans ce cas, travailler uniquement par tranche de 6 200 signes par page, par exemple 39 800 signes), espaces comprises, ainsi que les notes et les références bibliographiques
 - pour les présentations de thèse **13 000 signes** , soit 4 colonnes ou 2 pages de la revue.

3. Comptes rendus

- Taille de la police: 10.
- Présentation de l'ouvrage à recenser: ex.
Jean-Pierre SEGUIN, *L'invention de la phrase au XVIII^e siècle*, Paris-Louvain, Peeters, Bibliothèque de l'Information Grammaticale, 1993, 464 pages.
Roland ELUERD, *La lexicologie*, Paris, PUF, coll., "Que sais-je ?", n°3548, 2000, 128 pages.
- Texte du compte rendu: ni gras, ni soulignement, ni citations en retrait. Éviter les notes de bas de page.
- Signature du compte rendu: en gras, alignés à droite, prénom en minuscules, nom en petites capitales, rattachement institutionnel sur la même ligne.
- Volume du compte rendu: il s'entend toujours *espaces comprises*. Il est défini par les responsables des comptes rendus selon les ouvrages. De 2500 signes pour une note de lecture à 12000 signes pour un ouvrage collectif (ex. actes de colloque), c'est-à-dire 4 colonnes de l' I.G. Le compte rendu d'une monographie comporte au maximum 6500 signes.

4. Dates d'envoi

! ATTENTION! 31 août pour le numéro d'octobre, 15 octobre pour le numéro de janvier, 1er décembre pour le numéro de mars et 1er février pour le numéro de juin.

! ATTENTION! la revue ne fait pas paraître d'articles d'agrégation dans ses numéros de mars et juin.

! ATTENTION! Les articles, anonymés, sont soumis à **deux relecteurs indépendants** du comité de lecture. Leur jugement est souverain. En cas de désaccord sur la qualité de l'article, un troisième relecteur est sollicité.

[Retour](#) au haut de la page